
INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE 2024 POUR L'ANNÉE 2024 : 95/100

	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur
Écart de rémunération entre les femmes et les hommes	35	40
Écart de répartition des augmentations individuelles	20	20
Écart de répartition des promotions	15	15
Pourcentage de salariées augmentées au retour d'un congé maternité	15	15
Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations	10	10
Total des indicateurs calculables	95	100
INDEX (sur 100 points)	95	
